

POLITIQUE POUR UN PRODUIT DÉFECTUEUX

Titre : Politique pour un produit défectueux

En vigueur : 2026-01-01

- 1. Cette politique s'applique si le produit acheté présente un défaut de fabrication, est endommagé ou est défectueux.**

- 2. Il faut savoir que la garantie ne couvre pas les situations suivantes et que l'Association des Scouts du Canada refusera tout retour de matériel si :**
 - a. Les instructions de nettoyage ou d'entretien n'ont pas été suivies.
 - b. Le produit a été endommagé par des tisons ou du feu.
 - c. Le produit est en état d'usure normal.
 - d. Le produit a été utilisé de manière inappropriée.
 - e. La chemise est décolorée.

- 3. Le client ou la cliente doit entrer en communication avec la personne responsable de la boutique soit :**

Par courriel : commande@scoutsducanada.ca
Par téléphone : 514-252-3011 poste 115

Et suivre les indications de cette dernière.

- 4. Le produit pourra soit être échanger ou être remboursé.**

- 5. Pour un produit acheté dans un comptoir scout, veuillez svp communiquer avec eux.**



POLITIQUE POUR UN PRODUIT DÉFECTUEUX

Formulaire pour un produit défectueux

IDENTIFICATION DE LA COMMANDE			
Numéro de commande :			
Description du produit			
(Tel qu'apparaît sur le bon de commande)			
Numéro du produit :	Description du produit :	Raison du retour :	
Réservé à la boutique			
<input type="checkbox"/> ÉCHANGE <input type="checkbox"/> REMBOURSEMENT			
Raison du refus :			
Signature :		Date :	

